



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Selon l'art. 85 ReLATeC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

Moret Concept Architecture Sàrl, à Charmey, au nom de Céline Mafioly, à Broc, pour la création de deux ouvertures en façade Ouest, création d'un conduit de fumée, création d'un couvert à voitures soit/sis sur l'article n° 490 RF Broc, Rue du Château 20. En regard à l'article 145 Lmob, une dérogation à la distance du bord de chaussée est demandée.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**



Broc, le 28.10.2025
Le Secrétariat communal